**DELIBERATION ANNUELLE D’ATTRIBUTION D’UN VÉHICULE DE FONCTION**

M……………… *(autorité territoriale)* rappelle au ………………. *(organe délibérant)* que :

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2022-250 du 25 février 2022 portant diverses dispositions d'application du code général de la fonction publique ;

Vu l’arrêté du 25 février 2025 relatif à l'évaluation des avantages en nature pour le calcul des cotisations de sécurité sociale des salariés affiliés au régime général et des salariés affiliés au régime agricole ;

Considérant que ……… (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*) peut mettre un véhicule à disposition de ses agents lorsque leurs fonctions le justifient ;

Considérant que la mise à disposition d’un véhicule de fonction constitue un avantage en nature,

Considérant que l’attribution d’un véhicule aux agents est subordonnée à une décision préalable

de l’organe délibérant de la collectivité territoriale ou de l’établissement public ;

Considérant qu’une délibération annuelle est nécessaire pour déterminer l’ensemble des modalités d’attribution de véhicules de fonction aux agents de……………..(*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*) ;

Considérant que les responsabilités qui leur incombent, les contraintes de déplacement et de temps inhérentes aux emplois de………………………*(dénomination du ou des emplois fonctionnels concernés)* nécessitent l’attribution de façon permanente et exclusive d’un véhicule de fonction pour son usage professionnel et ses déplacements personnelles.

Sur le rapport de *Monsieur/Madame le Maire ou le Président/La Présidente*, après en avoir délibéré, le Conseil …, (*indication des votes*) :

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre de suffrages exprimés :* |  |
| *Votes Pour :* |  |
| *Votes Contre :* |  |
| *Abstention :* |  |

**DÉCIDE**

**Article 1** :

D’octroyer un véhicule de fonction aux agents occupant les emplois suivants :

* …….
* …….

**Article 2** :

D’autoriser le Maire *(ou le Président)* à prendre les arrêtés portant attribution d’un véhicule de fonction à chaque membre agent occupant les fonctions et les emplois mentionnés à l’article 1er.

**Article 3** :

De retenir le mode d’évaluation de l’avantage en nature selon *les dépenses réellement engagées ou une évaluation forfaitaire.*

**Article 4** :

De prendre en charge les frais annexes suivants : (*au choix selon le mode d’évaluation de l’avantage en nature*)

* *Frais de carburant*
* *Frais d’entretien*
* *Frais d’assurance*
* *Impôts et taxes*
* *Frais de péage*

**Article 5** :

*(Le cas échéant)*, De limiter l’usage du véhicule de fonction de la manière suivante : … *(indication des limitations- exemple : covoiturage, prêt du véhicule à un tiers, etc.)*.

**Article 6** :

De rappeler qu’il appartient à l’autorité territoriale, conformément aux articles L.121-2, L.121-3 et L.121-6 du Code de la route, de désigner le conducteur d’un véhicule de fonction responsable d’une infraction au Code de la route et que le paiement des montants de contraventions liées aux infractions à ce code relève de la responsabilité exclusive de l’agent concerné.

**Article 7** :

Que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

**Article 8** :

Que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l’exécution de la présente délibération.

Fait à ..............................., le .........................

Suivent les signatures

P. extrait conforme

Le …………………….. *(autorité territoriale)*

*(Nom Prénom)*

*(signature)*

Transmis au représentant de l’état le :……………..

Publié le ……………………………………………